

DEPARTEMENT DE LA SOMME
CANTON D'AILLY-SUR-SOMME
COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS

SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2022
Convocation du 23 novembre 2022

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-neuf novembre à 20 heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Céline COLLET, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Nicole DUMONT, Louis GUERRA, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN-POTTIER, Bernard MICHALAK, Bernard ROBIDA, Bruno DESANDERE, Frédéric DOMON

Etaient absents : Marie-Laure DELATTRE (pouvoir à Bernard MICHALAK), Michel THIÉFAINE

Monsieur Bernard MICHALAK est nommé secrétaire de séance

Demande de subvention au titre de la DETR : mur d'enceinte du cimetière (n°29-2022)

Madame le Maire précise aux membres du Conseil Municipal qu'il est possible de demander une subvention au titre de la DETR concernant la réfection complète du mur d'enceinte du cimetière, celui-ci étant devenu dangereux. Le coût total du projet est de 40 779,35 € HT soit 48 935,21 € TTC, le taux de subvention applicable est de 35 % du montant HT du projet soit 14 272,77 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR et arrête le plan de financement suivant :

Subvention DETR (35%)	14 272,77 €
Part revenant au maître d'ouvrage	34 662,44 € (dont 8 155,87 € de TVA)

Le Maire,
Maria TREFCON



The image shows a blue ink signature of Maria Trefcon over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Dreuil-lès-Amiens' and 'Somme'.